

**SERVITUDE DE PASSAGE**  
**PARCELLE CADASTREE SECTION BB n°579**

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil :

Par délibération en date du 19 novembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé la vente, par la Commune, à Mr et Mme CAUCHE d'une partie de la parcelle cadastrée section BB n°562, nouvellement cadastrée section BB n°578

Cette parcelle n'ayant pas d'accès sur le domaine public, il est donc proposé au Conseil d'accorder une servitude de passage au profit de la parcelle vendue via une autre partie de la parcelle, cadastrée section BB n°579 restant propriété de la Commune, sous les conditions suivantes :

- ✓ L'emprise est définie sur plan.
- ✓ Elle n'est accordée que pour un usage piéton et véhicule léger.
- ✓ L'emprise du droit de passage devra rester libre de toute circulation ; en d'autres termes, le passage ne devra en aucun cas être entravé.
- ✓ En aucun cas, la Ville, propriétaire du fonds servant, n'engagera de travaux d'aménagement pour l'usage de ladite servitude.
- ✓ Toutes les précautions d'usage seront apportées pour le maintien en l'état du fonds servant.

Cette servitude conventionnelle est accordée sans contrepartie financière.

Il est donc proposé au Conseil d'acter cette servitude.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la servitude de passage consentie par la Ville de Gravelines au profit de la parcelle vendue (BB n°578) via la parcelle cadastrée section BB n°579 restant propriété de la Commune ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'acte à intervenir ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 MARS 2023**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,



**Christelle DENEUVILLE**

Le MAIRE,



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 21 MARS 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 21 MARS 2023

Conseil Municipal convoqué le : 10 Mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU JEUDI 16 MARS 2023**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFRUIT à partir de 19h00, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Marylène BEAUSSART, Adjointe au Maire donne pouvoir à Monsieur FALL,  
Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS jusqu'à 19h00,  
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur HERBEZ,

Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.